

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°45-2018-039

LOIRET

PUBLIÉ LE 22 FÉVRIER 2018

Sommaire

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

45-2017-12-17-001 - ARRETE publiant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour 2018 (2 pages)

Page 3

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

45-2017-12-17-001

ARRETE

publiant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour 2018

> Liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2018

ARRÊTÉ

publiant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour 2018

Le Préfet du Loiret Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

 \emph{V} U la loi n° 55-4 du 4 janvier 1955 modifiée concernant les annonces judiciaires et légales,

 $extbf{\emph{V}} extsf{\emph{U}}$ la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allégement des démarches administratives,

VU le décret n° 55-1650 du 17 décembre 1955 relatif aux annonces judiciaires et légales, modifié par le décret n° 2007-1768 du 14 décembre 2007, fixant, pour le département du Loiret, les minima de diffusion dont les journaux d'information générale, judiciaire ou technique, doivent justifier pour être admis sur la liste des publications susceptibles de recevoir les annonces judiciaires et légales,

VU les demandes présentées par les directeurs de journaux,

SUR la proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Loiret,

Arrête

<u>Article 1er</u> - La liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales dans le département du Loiret pour l'année 2018 est établie ainsi qu'il suit :

.../...

Pour l'ensemble du département

Quotidiens

_ « La République du Centre »

Centre France La Montagne 14, avenue des Droits de l'Homme 45000 ORLEANS

181, rue de Bourgogne 45042 ORLEANS CEDEX 1 - Accueil du public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

① Standard: 02.38.91.45.45 - Télécopie: 02.38.81.41.18 - Site internet: www.loiret.gouv.fr

_ « Aujourd'hui en France » SAS LE PARISIEN LIBERE

10, boulevard de Grenelle – CS 10817

75738 PARIS Cedex 15

⊗ Hebdomadaires

_ « Le Courrier du Loiret » MAGAZINE CENTRE FRANCE

45, rue du Clos Four

63056 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

_ « Le Journal de Gien » MAGAZINE CENTRE FRANCE

45, rue du Clos Four

63056 CLERMONT FERRAND CEDEX 2

_ « Le Loiret Agricole et Rural » SARL SEPAL

13, avenue des Droits de l'Homme 45921 ORLEANS CEDEX 09

_ « L'Éclaireur du Gâtinais » SOCIETE MONTARGOISE D'EDITION

48,rue Dorée

45202 MONTARGIS

<u>Article 2</u> - Le Secrétaire Général de la Préfecture du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture, et dont une copie sera notifiée aux Directeurs des journaux habilités ainsi qu'au Procureur Général près la Cour d'Appel d' ORLEANS, au Président de la Chambre Départementale des Notaires, au Syndic de la Chambre des Huissiers de Justice d' ORLEANS et M.M les Sous-Préfets de MONTARGIS et de PITHIVIERS.

Fait à ORLEANS, le 15 décembre 2017

Pour le préfet et par délégation, Le secrétaire général,

signé Hervé JONATHAN

³ 181, rue de Bourgogne 45042 ORLEANS CEDEX 1 - Accueil du public du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

① Standard: 02.38.91.45.45 - Télécopie: 02.38.81.41.18 - Site internet: www.loiret.gouv.fr